

- **mardi 16 juin à 19h00** : rencontre-débat avec **Alain Ruscio** et **Gilles Manceron** autour de l'ouvrage « **Nostalgie. L'interminable histoire de l'OAS** » à la salle des expositions de la Mairie du 2e arrondissement, 8 rue de la Banque, M° Bourse.

- **à partir du 17 juin** projection de « **La ligne de couleur** » documentaire sur les "assignations raciales" réalisé par **Laurence Petit-Jouvet** à l'**EspaceSaint-Michel**.



Vivre en France lorsqu'on est perçu comme arabe, noir ou asiatique. Des hommes et des femmes, français de culture française, parlent chacun dans une « lettre filmée » de leur expérience singulière, intime et sociale, d'être regardés comme non-blancs et d'avoir à penser à leur « couleur ».

Plusieurs séances avec différents débats et intervenants

- **samedi 20 juin** : manifestation organisée par le réseau « **Des ponts, pas des murs** » en solidarité avec les migrants. Départ Stalingrad à 14h - Arrivée à 15h30 Place de la République. Sur place un mur de la honte et de l'austérité sera construit <http://www.crid.asso.fr/spip.php?rubrique63>



- **samedi 27 juin de 9h à 17h30** se tiendra un tribunal d'opinion à l'université Paris 8 : "L'Etat cité à comparaître pour violation des droits des enfants roms". Un tribunal d'opinion permet de mettre en scène le procès des responsables des délits et discriminations que nous voulons dénoncer : ce tribunal tiendra un véritable procès pénal avec un acte de mise en accusation, un président, des juges, la parole donnée à la défense et à l'accusation, des auditions de victimes, de témoins et d'experts. Pour tout contact et information :

Contacts

Permanence d'aide et d'information juridique des étrangers:
le samedi matin de 10h à 12h à la Maison des Associations, 11 rue Caillaux - 75013
contact : Jules-mathieu Meunier <julesm.meunier@yahoo.fr>
06 41 67 35 06

Permanence étudiants étrangers (RUSF/LDH)
vendredi de 17h30 à 19h30 en salle B903, au 9e étage dans le centre PMF, 90, rue de Tolbiac, 75013.
rusfparis1@gmx.fr

Ligueurs au prétoire:

Contacts :
Alice Bertin
alicebertin@orange.fr
01 42 72 55 35
06 76 74 81 71
Sylvie Clavel
sylvie.clavel99@gmail.com

Diffusion des tracts:

Actuellement :
marchés Blanqui - Mouffetard et Maison Blanche, le dimanche matin, et d'autres, selon actualité et disponibilités - autres lieux selon les contenus traités
Contact : Jean-Marie Coquard : jm-coquard@hotmail.fr

A l'initiative de ASEFRR, Collectif pour le droit des enfants roms à l'éducation (CDERE), CNDH Romeurope, DEI-France (Défense des Enfants International), Gisti, Hors la rue, Intermèdes Robinson, RESF, SNUIPP-FSU, SNPES-PJJ - FSU, SUD éducation, Syndicat de la Magistrature Avec le soutien de Secours Catholique, Fédération Syndicale Unitaire, European Roma Rights Centre, Ligue des Droits de l'Homme, ASET 93, Les enfants du Canal, Fondation d'Arfeuille, Union juive française pour la paix, FERC-CGT, MRAP

- **du vendredi 26 au dimanche 28 juin** : la LDH sera au **Village Solidarité de Solidays**, à l'hippodrome de Longchamp.
<http://www.solidays.org/>

- **samedi 27 juin** : marche des fiertés

ES EMISSIONS SUR RADIO LIBERTAIRE 89.4 FM

Chaque mois, une section de la Ligue des Droits de l'Homme est invitée à construire une émission de deux heures, diffusée le vendredi dans le cadre de "L'invité du vendredi" de 19h à 21h.



3 juillet : Paris 5/13 - il y sera question de la permanence juridique

Radio Libertaire stocke maintenant ses émissions en MP3 sur son site, à l'adresse: <http://media.radio-libertaire.org/php/grille.php>. Elles peuvent être téléchargées pendant une semaine : aller dans la grille sur « l'invité du vendredi »

Réunion mensuelle

jeudi 2 juillet à 20h

à la Maison des Associations,

11 rue Caillaux - 75013

RESF

Permanences:
tous les samedis de 10h à 12h - les 2ème et 4ème mercredis de 15h à 17h à la Maison des Associations, 11 rue Caillaux - 75013
contact : jvaudenay@gmail.com

Groupe Etudiants:

Contacts:
Paul Robin: ldhomme513@gmail.com

Actualités

de la section Paris 5ème - 13ème



juin 2015 n°48

Quelques illustrations de la mise en pratique de la politique d'asile en France en 2015

mardi 2 juin

Le campement sous le métro aérien à la station La Chapelle, à Paris, regroupant environ 350 migrants venus principalement de la Corne de l'Afrique et de l'Afrique de l'Ouest, a été évacué mardi 2 juin. En quelques heures, les lieux ont été vidés de leurs occupants. Certains exilés sont montés dans des bus. D'autres avaient passé la nuit ailleurs et n'ont pu accéder à leur tente. D'autres encore sont partis à pied avec leur sac plastique à la main. 224 personnes ont été hébergées en Ile-de-France, voire pour certaines à Beauvais (Oise). Mais des dysfonctionnements ont rapidement été pointés par les associations, comme la mauvaise orientation de certains demandeurs d'asile en hébergement d'urgence ou le retour à la rue de certains dès le lendemain de l'évacuation.

vendredi 5 juin

les migrants expulsés le 2 juin qui avaient trouvé refuge dans l'église Saint-Bernard ont rapidement été évacués par la police. Les forces de l'ordre affirment qu'il n'y a eu aucune interpellation et assurent que les personnes ont seulement été "accompagnées" au métro. Les journalistes présents sur place ont pourtant constaté que la station de métro a été évacuée et que plusieurs dizaines de migrants en sont ressortis accompagnés par les gendarmes mobiles.

lundi 8 juin

Plus de quatre-vingts migrants ont été délogés par les forces de l'ordre du parvis de la halle Pajol, à Paris, dans le 18e arrondissement. Selon le préfet de police de Paris, Bernard Boucaut, ils ont été évacués et emmenés au commissariat, où il leur a été demandé, avec l'aide de cinq interprètes, s'ils souhaitaient solliciter l'asile. Une quarantaine de militants, de riverains et une poignée d'élus sont venus les soutenir face à de nombreux CRS. On a observé des violences policières également à l'égard des militants.

Le Défenseur des droits, Jacques Toubon, a annoncé mardi 9 juin l'ouverture d'une enquête après les évacuations de migrants à Paris.

La Préfecture annonce l'évacuation prochaine de trois autres campements (Austerlitz, Porte de la Villette et Gare de Lyon).

dans le XIIIème:

Le **campement du quai d'Austerlitz** pourrait lui aussi être démantelé à tout moment, et les associations (LDH Paris 5e-13e, RESF Paris 5e-13e) sont très inquiètes du sort des migrants. Il s'agit, pour la plupart, de demandeurs d'asile ou de personnes susceptibles de faire une demande d'asile.

Une antenne du Secours catholique intervient une ou deux fois par semaine depuis trois semaines et donne des informations juridiques. Il y a semble-t-il pas mal de personnes sous Dublin, des demandeurs d'asile domiciliés à Calais, Laval et autres villes lointaines dans toutes les procédures. Beaucoup des migrants viennent de pays arabophone souvent du Sud de l'Afrique, certains parlent un peu l'anglais...Il y a une certaine

tension entre les personnes qui sont là depuis longtemps et les nouveaux arrivés, qui ne savent pas encore s'ils veulent entamer une procédure de demande d'asile en France. D'autant que ceux qui décident de le faire peinent à accéder à une domiciliation. Certains ont déjà le statut de réfugié, d'autres attendent des réponses de l'OFPRA suite à des passages en CRA...

Un rassemblement de solidarité s'est tenu le dimanche 7 juin. Il a réuni une trentaine de personnes, membres de RESF, de la LDH, de la Cimade, d'Amnesty, d'EELV, d'Ensemble et du Parti de Gauche. Il a permis de prendre contact avec les migrants et de recenser leurs besoins les plus urgents.

Il ressort que les migrants, outre le logement auquel ils ont droit, ont aussi besoin d'aide pour mener leurs démarches administratives et pour apprendre le français. Mais toute aide matérielle (nourriture, eau, couvertures...) est également



bienvenue.

Les associations présentes ont décidé de faire une permanence **tous les soirs de cette semaine à 18h** (toujours au 34 quai d'Austerlitz, sur le quai en bas de la cité de la

mode). Sur place l'ambiance est plutôt calme. Les militants apportent les objets de première nécessité qui ont été demandés et les distributions sont plutôt bien organisées. La présence policière est discrète, mais permanente.

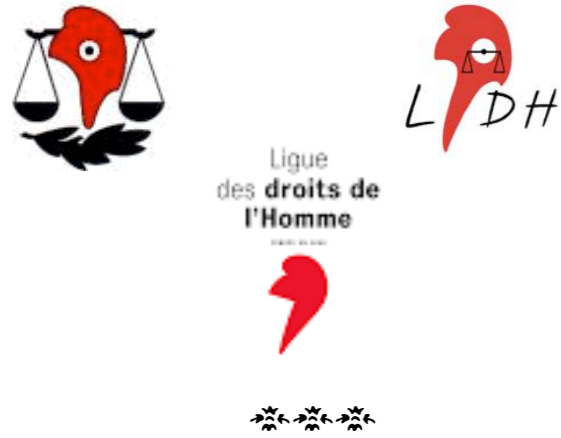
Une réunion de coordination se tiendra **le vendredi 12** pour faire le point et envisager la suite.



tribunaldopinion.27juin@gmail.com

Retour sur le congrès:

A l'occasion du vote sur le rapport du secrétaire général notre section a poliment et fermement réaffirmé son désaccord quant à la mise en place (début 2014) de la nouvelle charte graphique et du nouveau logo, vidé de la cocarde et de la balance. Position de principe que nous sommes un peu seuls à soutenir !



Les résolutions :

Au congrès du Mans, quatre résolutions ont été proposées: une sur la Palestine, une sur les fusillés pour l'exemple et deux plus générales sur les liens entre citoyenneté, valeurs républicaines, et la réaction de la LDH après les attentats de janvier. Au total, notre section proposait huit amendements afin d'améliorer ces textes (ce qui est beaucoup) et nous étions donc présents en grand nombre dans la commission de résolution du samedi soir pour défendre nos idées: le résultat est très bon! En effet, si trois d'entre eux ont été rejetés (notamment deux identiques concernant le remplacement de la "levée en masse" que nous considérons comme une expression trop militaire), cinq amendements ont été acceptés (en particulier le titre de "Tenir le cap et rassembler" changé en "Rassembler pour un avenir solidaire"), malgré une retranscription de la part du rédacteur pas toujours fidèle à nos demandes. C'est une bonne expérience, la commission de résolution étant un lieu d'échanges assez pointu sur le fond où l'on peut voir les différentes approches et points de vue des sections de toute la France



Les groupes de travail

Justice & Police et citoyenneté

Animé par : Patrick Canin & Dominique Noguères

Il s'agit d'un groupe de travail qui doit se mettre en place à la rentrée, il se réunira au siège. Quelques pistes de travail:

- Police et citoyenneté
- déontologie de la police
- vidéosurveillance
- généralisation des prélèvements d'ADN
- le dispositif "voisins vigilants"
- En matière de justice
- indépendance du parquet
- les fichiers
- loi sur le renseignement
- comparution immédiate
- justice pénale
- tutelle et curatelle - droit de la famille

- quelles solutions pour que les micros soient utilisés dans les salles d'audience et problème de l'information des prévenus par les juges (sujets relevés par les ligueurs aux prétoires de la Section 5/13)



Le GT Extrême droite s'est réuni durant le congrès du Mans. Une petite cinquantaine de personnes de toute la France ont ainsi pu expliquer ce qu'était la réalité de l'extrême droite dans leur ville, de la Bretagne où le FN est bas mais en progression et où des mouvements comme La Manif Pour Tous sont actifs aux côtés d'autres catholiques traditionalistes, à des villes du sud-est où non seulement le parti nationaliste est bien implanté, mais où l'on trouve en plus quantité de groupuscules identitaires.

Il en est sorti une forme de sidération, d'incompréhension face à la montée de ces extrêmes qui semble inexorable, que le GT dirigé par André Déchot va devoir contribuer à briser en proposant aux sections des outils de compréhension et des guides pour agir à tous les niveaux. On peut craindre que la période 2015-2017 fournisse pas mal de travail à ce groupe qui redémarre.



Le congrès de la LDH... vu par une ligueuse débutante - Sabrina Lagoug.

Difficile d'entrer en démocratie en cette période de doutes, de pertes de repères, de fatalisme et d'apparent désintérêt pour la chose publique... J'ai encore en mémoire la phrase par laquelle j'avais découvert Clémenceau :

« *Il faut savoir ce que l'on veut. Quand on le sait, avoir le courage de le dire. Quand on l'a dit, avoir l'énergie de le faire* ».

C'est dans cet état d'esprit que j'ai adhéré à la *Ligue des Droits de l'Homme* en janvier, en espérant y trouver matière à penser et possibilité d'agir... Force est de constater, cinq mois plus tard, après une immersion totale lors des trois jours de Congrès au Mans, que mon sentiment était juste.

En premier lieu, la Ligue pense la société. Son Congrès est, par conséquent, l'occasion de déterminer les prises de position essentielles pour la période à venir. Il permet aussi de prendre le temps de se retourner pour considérer la politique des deux années précédentes. Exercice particulièrement formateur pour une débutante de mon espèce ! J'ai avant tout apprécié les nombreux débats et exposés en ce qu'ils permettaient de confronter et de partager des réflexions de fond. De manière générale, je suis toujours aussi surprise par la qualité des interventions. Rien à dire, on sent que les ligueurs sont de ces personnes qui connaissent le poids des mots... Les propos sont riches, réfléchis, le vocabulaire est choisi, il interpelle par sa justesse, les regards sont vifs. La rigueur intellectuelle m'a singulièrement frappée lors de la commission des résolutions, cette réunion qui se prolonge si tardivement dans la nuit à force de reprendre, terme à terme, certaines phrases en voulant à tout prix rendre optimal le pouvoir des mots. Bref, un réel épanouissement intellectuel, de nombreuses découvertes, notamment lors des interventions de personnes extérieures à la Ligue, grâce aux représentants d'autres associations (AEDH, FIDH, REMD...), au sein des groupes de travail ou même entre ligueurs, devant les expositions. Je rentre donc de ce congrès stimulée, enthousiaste et étonnamment sereine d'avoir trouvé de nouvelles perspectives.

Ces trois journées de congrès m'ont aussi donné à voir avec plus de clarté ce qu'est réellement la LDH. Le plus agréable est

de comprendre (un peu) mieux son fonctionnement hiérarchique et de mettre des visages sur des noms (parce qu'en effet, la ligue a ses célébrités, mais on s'y perd rapidement : « Monsieur Tar... Tartar... euh... cher Pierre !!! »). On a affaire à une identité forte qui s'est manifestée à plusieurs reprises et qui parfois prête à sourire. Il y a l'héritage historique, émouvant, mais il y a aussi des traditions, la vie même de la LDH ; je persiste à dire que l'élection du bureau du congrès avait quelque chose de très stalinien pour une association démocratique... Comme partout, on trouve bien sûr des groupes d'irréductibles ligueurs qui ne digèrent pas le nouveau logo ou qui affrontent les "grands" lors des commissions de résolution, mais le consensus ambiant restait appréciable. La LDH m'a aussi paru préoccupée par son image, son identité qui pose question. J'ai écouté avec une attention particulière les interventions concernant la communication, le désir de cibler des publics jeunes grâce aux interventions en milieu scolaire, une volonté globale de médiatiser nos actions pour diffuser une image contrôlée et moderne.

Enfin, comme l'a rappelé Tartakowsky, la ligue est une vieille dame qui a sale caractère... est il réellement envisageable de la bousculer dans ses habitudes ??

Je garderai évidemment la mémoire des instants festifs, ces repas et apéritifs un verre de vin à la main ! Il y a eu, outre le dîner festif et ses chants révolutionnaires, de très beaux moments, à commencer par les interventions de certains invités.

Et tant qu'à parler de convivialité, je finirai en disant que ce sont, une fois encore, les paroles de Jean Pierre Dubois qui m'ont le plus marquées. « Beaucoup sont dans la salle à manger, il y a trop peu de monde en cuisine ». Ce congrès m'a donné envie de mettre la main à la pâte, plus encore maintenant que j'ai la certitude d'être entourée de ligueurs qui ont du goût et qui sauront me faire progresser.

Merci pour cette belle expérience !



De retour dans le XIIIème

Ligueurs au prétoire: une nouvelle dynamique

Le groupe de travail s'agrandit : trois nouvelles ligueuses nous ont rejoints (l'une d'entre elles est de la section Paris 18) !

Nous sommes donc désormais plus d'une douzaine à nous répartir les suivis d'audiences de justice. Convaincus que l'utilité est d'abord sur le terrain et que la continuité - qui seule permet de valider des constats - est une condition de l'efficacité, nous maintenons sans relâche cette présence. C'est aussi une visibilité de la LDH qui atteste de sa vigilance sur le respect des droits en matière de justice qui est en jeu.

Nouveau projet 2015

Outre la Cour Nationale du Droit d'Asile (CNDA) et les audiences du Juge des libertés et de la détention (JLD), c'est la **17^{ème} du TGI**, celle qui a à connaître des **délits de presse, d'injures, incitations à la haine raciale, diffamations** etc., qui sera principalement le centre de notre mission jusqu'à fin octobre 2015.

Nous assisterons, à compter de la mi-juin, en tandem, à toutes les audiences qui n'ont lieu que le mercredi après-midi (soit, compte tenu des vacances judiciaires, 8 mercredis), afin de mieux cerner les points, récurrents, sujets à caution ou contestables. Cette observation exhaustive, portant sur l'équivalent de deux mois, nous permettra un certain nombre de

<http://www.ldh-paris513.fr> - [courriel: paris.5.13@ldh-france.org](mailto:paris.5.13@ldh-france.org) - [téléphone : 06 42 72 87 63](http://www.facebook.com/dhparis513) - [facebook.com/dhparis513](http://www.facebook.com/dhparis513)

constats et des éléments viendront, sans nul doute hélas, nourrir la réflexion sur la montée des courants racistes et xénophobes. Nos conclusions seront ensuite transmises au service juridique de la LDH, qui, après analyse, pourrait les intégrer dans le rapport annuel transmis par la Ligue à la Commission Nationale Consultative des Droits de l'Homme (CNDH).

Outre notre principe simple de présence permanente que nous avons réaffirmé lors d'une récente réunion de bilan, ce projet nous associant à un projet national de la Ligue est une perspective très intéressante de débouché de l'action.



Démocratie locale

A la suite de la réunion de présentation du CICA (conseil d'arrondissement élargi aux associations) organisée par la Mairie du 13^{ème} le 24 mars, l'équipe d'animation a décidé de porter la candidature de la section pour faire partie de la Commission d'animation du CICA. A suivre...



Mise en place d'un collectif de solidarité avec les grecs.

Le 13 avril dernier, à l'initiative d'habitant(e)s du 13^{ème} arrondissement, s'est tenue à Saint-Hippolyte une réunion publique pour la création d'un Collectif de solidarité avec le peuple grec au niveau local.

Cette initiative était soutenue par un certain nombre d'associations et de partis (Attac 13, MRAP 5^e -13^e, la Galerie Le Bon Petit Diable, EELV 13^e, Ensemble 5^e -13^e, NPA 13^e, PCF 13^e, PG 13^e).

La réunion a été animée par des représentantes de Syriza Paris, du collectif Solidarité France-Grèce pour la Santé (qui a présenté un film) et du collectif national « Pour les Grecs ». Le débat a porté sur les objectifs du collectif et les actions à mener.

Ont été clairement réaffirmées la nécessité d'un soutien au peuple grec contre l'austérité et les diktats de la finance internationale et l'exigence d'une autre Europe, solidaire, écologique, juste et démocratique.

La section Paris 5-13 de la LDH était présente à cette première réunion et ne manquera pas de faire connaître les activités du Collectif et d'appeler à participer aux actions de solidarité.

Vous pouvez rencontrer des militants du Collectif 13^{ème} les samedis de 16h à 17h30 sur le Parvis du Centre Italie 2, Place d'Italie. L'objectif immédiat est d'informer sur la situation en Grèce et d'apporter une aide financière aux dispensaires de soins au service de la population grecque.

Pour tout contact : aveclesgrecs.paris13@gmail.com sur facebook : Collectif Paris 13e pour la Grèce

“Avec les grecs” soirée solidaire

A partir de 19h, jeudi 25 juin 2015, au 75 boulevard Vincent Auriol, Paris 13e. Entrée libre et gratuite.

Une initiative du Collectif de solidarité avec les Grecs de Paris 13e, dans le cadre de la semaine d'action européenne de soutien au peuple grec.

<http://www.ldh-paris513.fr> - [courriel: paris.5.13@ldh-france.org](mailto:paris.5.13@ldh-france.org)

[téléphone : 06 42 72 87 63](http://www.facebook.com/dhparis513) - [facebook.com/dhparis513](http://www.facebook.com/dhparis513)

<http://www.ldh-paris513.fr> - [courriel: paris.5.13@ldh-france.org](mailto:paris.5.13@ldh-france.org) - [téléphone : 06 42 72 87 63](http://www.facebook.com/dhparis513) - [facebook.com/dhparis513](http://www.facebook.com/dhparis513)